

TRAVAUX SOUS TENSION BASSE TENSION
RECYCLAGE SUR LES OUVRAGES
"EMERGENCE"

« PU 191 »

Objet

Cette action de recyclage constitue un des modules complémentaires du cursus TST en vigueur qui dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST a pour but de contribuer au maintien des compétences et du professionnalisme des opérateurs TST intervenant sur les ouvrages du type EMERGENCE.

Population concernée et contribution attendue

Ce recyclage TST basse tension s'adresse aux opérateurs électriciens pratiquant les TST dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST sur les ouvrages du type "EMERGENCE".

Ce recyclage a pour but de permettre à du personnel électricien pratiquant les travaux sous tension sur les ouvrages de type "EMERGENCE" de détecter et corriger leurs éventuels écarts par rapport à la réglementation en vigueur et ainsi remettre à niveau leurs connaissances théoriques et pratiques afin d'améliorer leur professionnalisme.

Formation

Composition du groupe

8 stagiaires au maximum

Durée

2 jours (14h)

Pré-requis

L'ensemble des pré-requis ci-dessous est demandé pour suivre cette formation. Ils seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-dessous :

⚡ Etre habilité T sur les ouvrages du type **urgence** conformément à la réglementation UTE C 18-510-1 en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT du Comité des Travaux Sous Tension, **ou** avoir été **habilité T** dans le domaine du type **urgence** et ayant eu une **interruption de pratique** des TST BT comprise **entre 6 mois et 2 ans (la présentation du titre d'habilitation conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné),**

+

⚡ Avoir suivi le module spécifique TST BT **urgence (la présentation de l'attestation de formation initiale TST urgence)**

+

⚡ Posséder un **certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.**

+

⚡ Le stagiaire devra être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Contenu

Partie théorique :

La réglementation en vigueur : UTE C-18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, recommandation BT unique du Comité des TST...

L'identification et l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),

Sensibilisation à l'accidentologie TST du domaine concerné.

Partie pratique :

⚡ Confection d'une extrémité de câble 150² sous tension et connexion sur une urgence (GFC).

La maîtrise de la partie pratique concourt à l'atteinte des objectifs de formation du stagiaire.

Moyens

Déroulement et méthodes

La démarche pédagogique s'appuiera sur des thèmes intégrant des :

- ✚ Mises en situation sous tension proches de la réalité du terrain,
- ✚ Démarches participatives intégrant des parties d'analyse, réflexion et de mesure des éventuels écarts entre les préparations et réalisations.

Documents

En fin de recyclage, des documents pédagogiques sur les thèmes abordés pendant la formation sont remis aux stagiaires

Sites de Formation et Moyens

Formation en nos Locaux

Trois sites géographiques

- ✚ DONCHERY (Ardennes)
- ✚ MERIGNAC (Gironde)
- ✚ CHASSIEU (Rhône)

Moyens mis à la disposition des stagiaires :

- ✚ Salle de cours dotée de supports pédagogiques,
- ✚ Atelier équipé d'installations pédagogiques permettant la réalisation des thèmes pratiques
- ✚ Matériels consommables nécessaires aux travaux pratiques
- ✚ Outillage mis à disposition par nos soins
- ✚ Déjeuners compris

Formation en externe

Possible suivant les modalités définies et précisées dans le cursus du Comité des TST.

Cette action donnera lieu à la rédaction d'un cahier des charges par le centre de formation agréé par le CTST.

Dotation des stagiaires

Equipements Protections Individuelles

Vêtement de travail adapté aux travaux sous tension, chaussures de sécurité, gants de travail, gants isolants + surgants ou gants composites, casque adapté équipé d'un écran facial.

Modalités de suivi qualitatif

Pendant toute la durée de la formation, **le stagiaire sera suivi et évalué d'une manière formative (grille d'évaluation TST BT)** par le formateur du site agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sur la mise en œuvre des méthodes de Travail Sous Tension lors de l'ensemble des thèmes pratiques. **Une évaluation théorique** qui portera également sur la connaissance des procédures déclinées dans les textes réglementaires (CET TST BT, UTE C 18-510-1, FT TST BT) **sera réalisée en fin de formation.**

A l'issue de la formation et en fonction des évaluations, **l'organisme de formation agréé par le Comité des Travaux Sous Tension, sur avis du formateur délivrera en conséquence à l'employeur du participant l'appréciation motivée qui en découle sur le professionnalisme de l'opérateur dans le type d'ouvrage visé par le recyclage.**

Cette appréciation motivée déclinera l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension sur les ouvrages de type "EMERGENCE".

A la vue d'une appréciation d'aptitude positive, l'employeur du stagiaire pourra maintenir son habilitation d'indice « T » sur les ouvrages de type EMERGENCE (EME).

Afin de pouvoir aider à la rédaction du titre d'habilitation par l'employeur, les limites des ouvrages visées par le recyclage seront jointes à l'appréciation d'aptitude motivée.

Dans le cas d'une appréciation négative l'employeur ne pourra pas maintenir l'habilitation d'indice T dans ce domaine à son personnel.

Objectifs de la Formation

A l'issue de ce module de recyclage, le stagiaire sera capable de repositionner ses compétences dans les domaines de :

- ✚ Préparer et valider un processus opératoire,
- ✚ Vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage de type émergence,
- ✚ Identifier les circuits d'électrification / court-circuit et mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- ✚ Détecter des éventuels écarts par rapport à l'application de la réglementation en vigueur,
- ✚ Connaître ses responsabilités au sein de l'équipe de travail,
- ✚ Sensibilisation à l'accidentologie TST du domaine concerné,
- ✚ Identifier et gérer dans le cadre de ses activités, tous les éléments qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- ✚ Réaliser des travaux sous tension sur les ouvrages de type émergence
- ✚ Rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.